

Consignes d'hygiène et de conduite pour la session d'examen

Août 2020

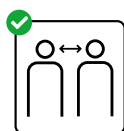
À vous de jouer !

L'EPFL a mis en place des consignes spécifiques pour cette session d'examens. Nous vous prions de les lire attentivement et de les respecter.

Ces mesures d'hygiène et de conduite ont été mises en place afin de vous protéger, elles complètent les mesures que chacun se doit déjà de respecter dans son quotidien. Ces mesures sont déterminantes pour permettre la bonne tenue des examens écrits et oraux qui vont se dérouler pendant plusieurs semaines.

Nous vous remercions de votre indispensable collaboration.

Mesures générales



1. Distance

Les salles d'examens sont aménagées afin de respecter une distance de 2 m entre chaque personne. La distance recommandée par l'OFSP, de minimum 1,5 m est donc assurée et vous permet de passer vos examens sans port du masque.



2. Port du masque

Dans le cadre spécifique des examens, en raison de la difficulté à maintenir une distance de 1.5 m en tout temps, **le port du masque est obligatoire** pour les étudiants comme pour les collaborateurs. Les étudiants et les collaborateurs peuvent naturellement enlever leur masque une fois installés à leur place. Merci de garder un masque à disposition à votre place d'examen pour pouvoir le mettre dès que vous vous relevez de votre place.

Il appartient à chaque étudiant et chaque collaborateur de se munir de masques **avant de venir à l'EPFL pour les examens**.

Attention : si la distance ne peut pas être garantie pendant l'examen (par ex : examen par groupe, entre les surveillants ou entre les experts, etc), le masque doit bien sûr être gardé.



3. Hygiène

A l'entrée de chaque salle d'examen, du gel hydroalcoolique est à votre disposition pour vous désinfecter les mains.

Toutes les places d'examen seront nettoyées et désinfectées avant chaque examen.



4. Symptômes et quarantaine

Conformément à l'ordonnance de l'OFSP, nous vous rappelons qu'en cas de symptômes ou de mise en quarantaine, **vous devez rester à la maison**. Vous ne pouvez donc pas vous présenter à votre examen. Si vous vous trouvez dans cette situation, veuillez prendre contact avec le Service académique.

Nous vous rappelons que les symptômes les plus courants d'une infection au coronavirus sont les suivants :

- symptômes d'affection aiguë des voies respiratoires (toux sèche, maux de gorge, insuffisance respiratoire)
- fièvre
- perte soudaine de l'odorat et/ou du goût.

5. Accès aux bâtiments de l'EPFL

Les bâtiments dans lesquels se déroulent des examens sont librement accessibles. Les autres bâtiments du campus restent en accès restreint. Si vous souhaitez réviser sur le campus avant ou après un examen, vous devez continuer à réserver votre place de révision via l'application EPFL Campus.

6. Accès au SwissTech Convention Center

Pour accéder à votre salle d'examen, nous vous demandons expressément de suivre le chemin d'accès au SwissTech Convention center qui vous sera indiqué. Il est impératif de respecter ces indications pour garantir la bonne gestion des flux de personnes selon les recommandations de l'OFSP.

Examens oraux

En complément des mesures ci-dessus, voici les consignes spécifiques aux examens oraux.

Du désinfectant de surface ainsi que du papier essuie-mains sont disponibles à l'entrée de la salle, en plus du gel hydroalcoolique, pour vous permettre de nettoyer votre place de préparation d'examen oral. Nous vous remercions de désinfecter la surface de **la table et la chaise** utilisées, en arrivant dans la salle et avant d'en ressortir.

Si votre examen oral se déroule assis face aux experts plutôt qu'au tableau, il est nécessaire de nettoyer également la chaise et la table. Si vous utilisez des craies ou tout autre matériel commun à plusieurs étudiants, nous vous recommandons simplement de vous laver les mains ou de vous les désinfecter en quittant votre salle d'examen.